

CCE extraordinaire du 21 juin 2017

Directrice Générale : Pascale d'Artois **DRH : Françoise Tirilly**
Président du CCE : Christian Mettot **DRH : Florence Menu**
Directeur Stratégie : Christophe Donon

Début de la séance : mercredi 3 mai 9h10

Le Président : Bonjour à tous. Madame la Secrétaire.

La secrétaire : Nous saluons l'arrivée dans notre instance de M. Hubert PELCY de la région Franche-Comté pour la délégation CFDT.

Point 1 : Modification du Règlement Intérieur du CCE.

Le Président : Nous rappelons que nous avons prévus que les élus du CA puissent siéger au CCE. Il est donc nécessaire de modifier notre Règlement Intérieur de CCE.

Il est donc proposé au vote du CCE d'ajouter au règlement intérieur, adopté lors de la séance du 14 septembre 2016, un article rédigé comme suit :

« Article 6.4. – Participation au CCE des représentants des salariés élus au Conseil d'Administration

Les deux représentants des salariés élus au Conseil d'Administration de l'AFPA peuvent participer aux séances plénières du CCE, avec voix consultative. A ce titre, ils sont destinataires des convocations, ordres du jour et documents afférents aux réunions. »

Les actuels articles 6.4 à 6.6 du règlement intérieur seront renumérotés en conséquence.

Résultats du vote :

(Le Président du CCE peut participer au vote. L'adoption requiert la majorité des voix)

Vote :

Favorable : 18 CFDT, CGT, SUD

Défavorable : 2 CFE/CGC

Abstention :

Circonstancié : 0

Ne se prononce pas : 0

Ne participe pas au vote : FO.

Modification adoptée à l'unanimité.

Point 2 : Information sur les impacts nationaux et régionaux des réponses aux appels d'offre.

Déclaration de la délégation CFDT

Aujourd'hui se tient la cinquième séance extraordinaire d'instance de ce CCE pour l'année 2017, nous aurions préféré que cela soit à l'initiative de notre Direction Générale, mais cette fois encore c'est l'intersyndicale qui est à l'origine de cette réunion extraordinaire.

Deux ans après la mise en activité partielle de collègues, nous sommes consternés de voir que l'histoire se renouvelle, avec une direction qui ne tire pas de leçon du passé. Pour rappel le CCE extra du 9 juillet 2015 avait déjà été initié par l'intersyndicale suite à des mesures unilatérales mises en place localement en Pays de la Loire.

Et de nouveau des solutions locales sont envisagées et déployées pour répondre à des problèmes de financement, qui touchent malheureusement beaucoup de régions à l'instant (Auvergne/Rhône-Alpes, Pays de la Loire) et probablement demain le Centre Val de Loire, la PACA et bien d'autres. Ces problèmes sont le résultat d'AO non retenus ou bien stoppés, sans oublier des AO emportés par la concurrence à des coûts inquiétants.

Ce que la CFDT dénonce vivement dans cette déclaration, c'est que la direction foule au pied le rôle économique du CCE, le réunissant essentiellement pour traiter de l'actualité brûlante, reléguant de fait les analyses économiques, financières et stratégiques en arrière plan.

A titre d'exemple, pour ce CCE, on ne pourra évoquer que les conséquences sociales pour deux régions, car aucun temps n'est consacré pour analyser les chiffres, qui représentent tout de même une perte de 14M€ de CA (sur un total de 20M€) pour l'AO du Conseil Régional d'Aura et une perte de 10M€ (sur un total 13M€) pour l'AO de son homologue de Pays de la Loire.

La CFDT demande qu'en juillet prochain soit programmée une séance extraordinaire pour conduire une analyse économique sur ces pertes importantes enregistrées régionalement et nationalement.

Que dire encore d'extraordinaire, si ce n'est que le droit d'alerte économique voté le 8 mars dernier, n'a toujours pas permis aux experts d'obtenir les données de trésorerie et ce, malgré de nombreuses relances. Ce genre de pratique, assimilable à de l'entrave, ne peut que susciter suspicion et inquiétude qui peut se résumer par "Que veut-on nous cacher en refusant de communiquer l'état de la trésorerie"

En conclusion, entrons dans le vif du sujet du jour, par l'étude après coup des mesures d'accompagnement présentées par les Directions Régionales comme voulant se porter au secours de 55 formateurs (pour le moment) en Aura et de 75 formateurs et 35 personnels d'accompagnement et d'encadrement, pour la région Pays de la Loire. Nous allons vous démontrer collectivement que ces mesures impactent l'ensemble de notre agence :

- Premièrement d'un point de vue humain avec de très nombreuses répercussions sur les troubles psycho-sociaux des salariés,
- Deuxièmement d'un point de vue organisationnel et structurel, en ne citant que des départs en nombre, le blocage des embauches, des fermetures rapides de plateaux techniques, des mobilités géographiques subies, des CDD remerciés après plusieurs années de bons et loyaux services...

La CFDT vous demande instamment de repositionner dans les plus brefs délais, ces événements locaux et régionaux dans une stratégie nationale claire, avec des décisions et des mesures d'accompagnement négociées au niveau national.

La CFDT citerait volontiers : la GPEC, la Formation, l'Ingénierie, le travail à distance, des Mesures intergénérationnelles.

Aujourd'hui pour la CFDT, vous l'aurez compris, il s'agit de faire de la question de la variation de l'activité un sujet d'ordre national prioritaire. Ce n'est qu'à ce prix que l'on préservera le statut national des salariés de notre agence.

Merci

Déclarations de FO.

Christian Mettot : Je souhaite répondre à la délégation CFDT sur la mise en place de dispositions locales qui n'auraient pas été vues en CCE. Je voulais une réaction adaptée avec un fond commun basé sur :

- Réunions collectives.
- Entretiens individuels.

Tout ceci ne va pas se mettre en œuvre immédiatement mais tout ce que les vœux à titre individuel auront soulevé comme solution seront ainsi identifiés. Et nous devons par la suite faire un point général sur le CCE de juillet.

CFDT : un document similaire a été présenté en CRE des Hauts de France dès janvier, alors que cette région n'était pas en difficulté particulière, donc pourquoi ce document qui a été ensuite repris pour Aura et PDL, n'a-t-il pas été présenté au CCE ordinaire de mars ?

CM : ce travail a été justement fait pour permettre une homogénéisation.

CFDT : Répondez plus précisément aux questions.

CM : ce qui a été fait dans le CRE de Hauts de France n'est pas nouveau, c'est en grande partie compris dans les mesures GPEC.

CFDT : d'une part nous tenons à préciser que tous les CRE n'ont pas été avertis et d'autre part veuillez respecter cette instance en présentant au préalable vos hypothèses en CCE puis ensuite en CRE.

CM : on a bien compris votre demande.

Les élus du Conseil d'Administration : le CA n'a pas mis en place de comité stratégique sur l'évolution des pratiques d'Appel d'Offre. Aujourd'hui rien n'est présent dans l'instance du CA pour suivre le développement stratégique national. L'État a toujours la fonction régaliennne du pilotage et les régions ont pour mission d'en assurer le financement.

Pascale D'Artois : je peux vous répondre sur le fait que nous perdons des parts de marché, mais je note que vous n'évoquez pas, par ailleurs, les gains sur ce thème, notamment avec le marché de 20M€ sur les fonds paritaires destinés aux réfugiés.

En effet, nous n'avons pas pu mettre en place de comité stratégique au CA, mais il sera mis en place dès le 26 septembre.

Il y a donc une perte de 11M€ sur 16M€ ce qui remet en cause l'activité de 73 formateurs sur la région Pays de la Loire. Nous voulions vu l'impact sur cette région apporter une réponse la plus rapide aux salariés.

Nous sommes en première ligne pour vivre la transformation du marché de la formation. Nous n'allons pas laisser ouverts des plateaux techniques pour lesquels personne ne veut plus acheter la production. Plutôt que de vendre à 5€, vendons ce qui s'achète à 15€, de l'heure.

Nous n'avons pas été suffisamment en push en proposition ou en innovation de formation. Actuellement, nous sommes en étude pour proposer des prestations d'accompagnement global, dans un cadre de nouvelle politique d'achat non plus basée sur de l'HTS, mais fondée sur des objectifs de prestation à atteindre.

Le premier exemple, c'est l'action sur les réfugiés qui a été vendue à 15€ de l'heure avec des accompagnements qui seront financés jusqu'à 3000€ par personne.

A contrario, en PACA, nous avons refusé de nous aligner sur des achats à 2,80€ sur ADVF.

Nous avons échangé hier en CA avec la représentante de l'Éducation Nationale sur un partenariat filière pour éviter que l'on se noie tous dans ce genre de pratique. Il faut arrêter de participer à la baisse des prix

Pour en revenir sur l'accompagnement, des entreprises privées nous montrent aussi de l'intérêt sur ces types d'offres.

Au niveau de la projection stratégique, nous avons souhaité partir des besoins remontés ou visualisés sur les territoires. Quand on demande aux équipes de penser comme ça on pense forcément compétences.

Il ne faut pas uniquement observer l'activité qui baisse au niveau des CR il y a aussi d'autres activités qui montent.

Il faut transformer les compétences de l'Afpa. Des formateurs vont partir, il faudra recruter sur des nouvelles formations. Le nouveau métier de formateur se situe sur l'accompagnement aux apprentissages plus que sur la transmission du savoir.

Le projet stratégique national sera vu globalement comme étant basé sur des projets nationaux comme l'accompagnement, adossés aux stratégies régionales.

Nous allons mettre en place les formations de demain.

On mise aussi beaucoup sur les missions de service public.

Par exemple pour Pays de la Loire, nous sommes en train de négocier pour l'AO de l'OPCA pour les réfugiés, qui entre autres concerne une très grosse entreprise à hauteur de 200 parcours de formation dans ce type de financement. Nous avons rencontré l'OPCA pour savoir si ces formations pouvaient se situer dans une seule région. A priori la réponse semble positive.

Il faut aussi que nous pensions à de nouvelles mesures GPEC. De nouvelles mesures d'accompagnement sont à mettre en place mais, là, il y avait une urgence à répondre aux situations de terrain.

CFDT : allez-vous faire un bilan sur les actions réfugiés qui ont déjà été menées ?

PdA : hier, il y avait un regroupement en Ile de France sur ce sujet et nous avons eu la bonne nouvelle d'apprendre que 15 réfugiés avaient un contrat de travail. Derrière, il reste parfois la difficulté de sécuriser les parcours de vie par de l'accompagnement, notamment en ce qui concerne le logement et la recherche d'emploi.

En Auvergne/Rhône-Alpes, ce sont des bons de commande qui ne sont pas renouvelés. A ce titre je compte rencontrer M. Wauquiez ce vendredi, à l'occasion d'une porte ouverte sur le centre du Puy en Velay.

D'autre part, certains financeurs (OPCA) nous trouvent un peu éloigné des entreprises. Nous serons donc aussi à l'écoute des salariés voulant réaliser des immersions dans les entreprises.

La stratégie de l'AFPA, telle que je vous la présente aujourd'hui, n'est pas validée, ni avec la tutelle ni avec la gouvernance. Donc dans le document d'Aura il n'est pas fait référence aux

métiers de demain. Nous sommes en effet un petit peu en décalage avec ces solutions locales proposées.

Je tiens à insister qu'il n'y a ni de plan social, ni de plan de départ volontaire en cours d'élaboration. Nous sommes bien sur la recherche de solutions de terrain. Le projet est de donner de l'activité à l'Afpa même si nos tutelles nous demandent de réduire la voilure.

Dès juillet, les salariés PDL vont pouvoir dire ce qu'ils veulent faire. Les entretiens individuels sont très importants, car c'est ce qui nous permettra d'avoir une vision globale des projets de chacun. Nous ne sommes pas dans une urgence absolue. Nous sommes dans une discussion qui permet de se positionner. Je demande à tous de travailler sur ces vues de territoire approchées par chacun.

Délégations : ne demandez pas aux salariés d'être en capacité d'apporter seuls les solutions.

PdA : nous avons une personne Administration des ventes impactée par l'inactivité en Pays de la Loire, nous avons trouvé une solution de travail à distance pour cette personne sur un poste qui est basé au siège et qui n'était pas pourvu. Il faut que l'on soit imaginatif et créatif sur les solutions à apporter.

Délégations : transformer pour transformer, pose la question sur la capacité d'adaptation, dans certains centres. Cette transformation est inenvisageable quand l'activité baisse à hauteur de 70%. On n'a alors plus le temps et le Chiffre d'Affaires ne nous le donne pas ce temps et ce, malgré le passage en EPIC.

PdA : certaines des questions que vous vous posez on se les pose au quotidien. Nous sommes dans une difficulté de moyens. D'où le fait de ne plus vendre à perte. Nous demandons un engagement de l'État sur les publics éloignés de l'emploi. Ceci n'est pas encore acté mais après les annonces de campagne de 15Mds€ qui seraient consacrés à la formation, il est impensable que rien ne soit fait vis-à-vis des deux opérateurs du SPE que sont Pôle Emploi et l'AFPA. Nous attendons une nouvelle approche des Mesures Nationales de Service Public (ancien PASP) pour le mois de septembre. Notre indépendance financière dépend aussi de manière importante de notre capacité à aller vers de nouveaux financeurs.

Il faut redimensionner l'Afpa. Nous avons aussi le projet d'optimisation des surfaces par cet autre redimensionnement de l'AFPA qui fait partie intégrante du projet stratégique.

Sur les problèmes de la politique RH sur Aura, il y aura un remplacement de Pierre Cambon le DCF et un appui pour la DRH par deux personnes. Nous avons aussi mis en place pour cette région, un appui national sur les AO, ainsi que sur la méthodologie.

CFDT : d'après vous, demain, tout ira bien, nous vous suivons dans votre détermination pour porter ces projets. Sauf que les salariés sont reçus pour leur dire que tout va mal. Les entretiens sont basés sur le fait de recevoir et d'acter leurs choix. Or on ne leur propose que des solutions en rapport avec l'ancien modèle, puisque vous dites vous-même que les projets stratégiques ne sont pas encore en place. Quel engagement nous donnez-vous ce jour pour que les élus de cette instance soient tenus au courant de votre stratégie et des moyens à mettre en place afin qu'ils puissent donner un avis éclairé sur vos propositions d'action ?

PdA : La stratégie vous sera présentée en septembre au CCE, le lendemain du CA, qui se tient le 26 septembre. Nous comptons entrer sur une nouvelle négociation GPEC et d'autres types d'accompagnement tels que la formation et le recrutement.

Je rencontre les OS régulièrement. Je pense que dans le temps imparti il faudra que l'on se rencontre en réunion bilatérale. Sur le fond, nous partageons des points de vue communs, sur un certain nombre de valeurs, par contre il faudra bien sûr que l'on échange sur le comment on met en œuvre ce projet, mais peut être pas dans cette instance là.

Sur le sujet "Pourquoi le GRETA a été retenu sur Pays de la Loire" dans ce cas précis nous analysons la situation pour éventuellement faire un recours sur le traitement des AO dans cette région.

CFDT : aujourd'hui il n'y a que la moitié des ressources de l'ingénierie qui sont outillées, il serait judicieux d'avoir une réflexion en rapport avec cette situation de sous activité des formateurs qui permettrait à ceux-ci de participer à l'outillage de ces ressources. D'autre part, des techniques de travail à distance sont envisageables, il serait donc aussi judicieux d'envisager cette solution. Est ce que le plan Inter générationnel sera renégocié ?

PdA : il y a toujours en attente un projet national de 60M€ pour un AO avec 75% de formation à distance et cela correspond à une approche que nous devons développer. Quant aux mesures inter générationnelles, ce sera l'objet d'une négociation qui s'inscrira dans un cadre global.

CM : je suis d'accord mais je demande aussi à tous d'assouplir vos agendas, afin que les séances de négociations puissent s'effectuer avec un bon rythme.

PdA : nous pouvons aussi réfléchir à un dispositif ITI inter régional pour d'autres personnels que des formateurs. La consigne actuelle est de ne mettre aucune barrière dans les développements stratégiques des régions. Le cadre s'ouvre, mais il est parfois difficile de se projeter hors cadre quand on a des difficultés économiques comme les nôtres. Nous les apprécierons dans un second temps.

Christophe Donon : les nouvelles technologies sur lesquelles certaines régions deviennent phare, ne sont pas des sujets pour lesquels les CR se sont positionnés pour développer des AO. Et à propos de l'offre, ce n'est pas l'addition des projets régionaux qui feront le résultat national. Le marché ne sera peut-être pas dans les offres régionales initiales mais dans une répartition entre région. Avec des visions de marchés locaux peut être à revoir.

PdA : c'est bien l'équilibre d'ensemble entre les actions vendues à perte et les actions bénéficiaires qui va être recherché. Je tiens à préciser que pour l'action actuelle concernant les réfugiés, le financement court jusqu'au 31 mars 2018.

En conclusion, je ne peux pas vous apporter aujourd'hui de réponse collective. Il faut attendre la finalisation des projets stratégiques régionaux.

CFDT : d'accord les AO ne sont jamais acquis dans le temps, mais alors comment anticiper ces choix en développant les compétences ? Sur les formations à vocation nationale quelles sont les modalités de mises en œuvre ?

PdA : sur les anticipations c'est bien le projet actuel qui englobe cette dimension. Le monde de demain est moins pérenne que celui d'aujourd'hui. Tout ne doit pas être agile, mais doit s'adapter aux évolutions territoriales.

CD : à propos des formations à dimension nationale, il y a eu sur le projet de financement du FPSPP les actions en rapport avec :

- les réfugiés,
- les Formations Ouvertes A Distance
- les métiers de demain. Sur ce troisième volet il a été envisagé des appels à projet auprès des CR. Aucun CR n'a répondu positivement. Avec le nouveau gouvernement nous attendons une régulation sur ce dernier sujet mais qui reste actuellement au niveau du projet.

CFDT : nous sommes, en partie, satisfaits de la plupart de vos interventions concernant votre analyse. Vous avez pu également entendre les propositions et les différentes vues qui ont été développées dans cette instance par toutes les OS. Ce qui démontre une fois de plus l'utilité d'un CCE. Nous espérons que vous n'oublierez pas de convoquer le CCE pour présenter votre stratégie dans les meilleurs délais.

PdA : Ce n'est pas ma stratégie, puisqu'elle devra impérativement être validée par la gouvernance.

Délégations : quelles sont les garanties sur lesquelles vous pouvez vous engager pour que les salariés PDL ne soient pas en difficulté dans les semaines à venir. Pouvez-vous rassurer l'ensemble des salariés par une communication sur Agora ?

CM : Nous vous avons proposé un CCE le 27 septembre au matin pour vous présenter la stratégie, tel que présenté au CA la veille. Mais nous vous proposons d'engager les échanges dès début septembre à propos de la GPEC. Et je vous réaffirme qu'aucune solution ne sera finalisée ou actée durant l'été. Nous ferons une communication au personnel. Je vous réaffirme qu'aucune décision ne sera prise avant septembre.

Fin des débats à 17h56.